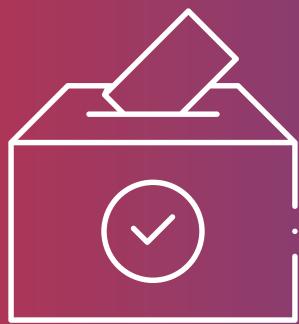


50
ans
c
o
p
U

CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS
D'UNIVERSITÉ

PROPOSITIONS
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS
D'UNIVERSITÉ
ÉLECTIONS RÉGIONALES
DE JUIN 2021





UNIVERSITÉ ET RÉGIONS : PROPOSITIONS POUR UNE NOUVELLE ALLIANCE STRATÉGIQUE

CONSTAT ET ENJEUX

Dans la crise que connaît notre pays, les universités se sont fortement mobilisées pour assurer la continuité pédagogique et répondre à l'urgence sanitaire. Avec tout le personnel hospitalo-universitaire et les étudiants en santé, dans chaque région, elles étaient en première ligne et ont apporté leur concours au système de soin. L'ensemble des composantes des universités ont mobilisé leur capacité de recherche et d'innovation, des sciences du vivant aux sciences humaines et sociales.

De leur côté, les régions se sont aussi fortement mobilisées, depuis le début de la pandémie, pour aider les étudiants : fonds d'urgence de soutien, maintien des bourses et d'aides régionales, appels à projets « équipements pédagogiques et numériques » ou « vie étudiante », prêts d'outils informatiques, aide alimentaire, gratuité des transports publics, fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, etc.

Aujourd'hui, les universités s'engagent à préparer l'après-crise, et entendent être des leviers de la relance économique. Elles entendent le faire, aussi, avec les régions.

Préparer l'avenir, c'est d'abord soutenir, encourager, accompagner la jeunesse pour qu'elle ne subisse pas durablement les conséquences économiques, sociales et psychologiques de la crise sanitaire. Les universités mobilisent et mobiliseront leur capacité de formation initiale ou continue pour que toutes celles et tous ceux qui sont en attente d'emploi puissent s'insérer dans des conditions correspondant à leurs compétences, qu'il s'agisse de première insertion ou de retour à l'emploi, à faire évoluer celles-ci pour répondre à l'émergence des nouveaux métiers, aux mutations des besoins du monde professionnel. Il faut pour cela que des dispositions soient prises pour accompagner les jeunes diplômés dans leur transition vers la vie professionnelle, notamment les plus défavorisés. Il importe aussi de faire en sorte que les entreprises accueillant des stagiaires, mais aussi des apprentis (qui sont de plus en plus nombreux à faire leurs études à l'université), soient soutenues afin que les stages et les apprentissages puissent aller à leur terme.

Ensuite, cette crise a révélé ou amplifié l'exigence de transitions nécessaires, au premier rang desquelles le numérique, l'écologie, le développement durable ou encore l'identification de nouveaux besoins de



main-d'œuvre : les établissements d'enseignement supérieur disposent des atouts nécessaires pour y répondre. Actives dans le cadre du Plan France-Relance tourné vers l'investissement durable et la rénovation thermique des bâtiments publics, elles le seront également dans la mise en œuvre du plan «1 jeune 1 solution» ou du PIA 4, **afin d'être à l'amont de la constitution de filières économiques créatrices de valeur pour l'ensemble de la société.**

Les universités joueront leur rôle dans le dynamisme, l'attractivité et les transitions de leur territoire. Les universités contribuent à l'attractivité territoriale des régions, en termes de développement économique, infrastructurel et culturel. Les universités sont également des actrices économiques majeures. Les régions bénéficient directement des missions de formation, de recherche, d'innovation, de diffusion de la culture scientifique et technique des universités. Pour cela, il est indispensable de faire émerger des lieux et des processus de dialogue et de co-construction des projets à l'échelle la plus pertinente.

Les grands défis qui sont devant nous, et les risques d'éventuelles nouvelles crises que nous devrons affronter supposent de **promouvoir de véritables territoires apprenants** au sein desquels les universités conforteront leur rôle. Les universités ont des atouts et une capacité d'adaptation pour prendre leur part à la réponse collective aux défis, actuels et futurs, posés par l'attractivité des territoires, la création de valeur, les attentes sociales croissantes des citoyens (emploi, transport, logement, cadre de vie, accès à des ressources diverses), la préservation de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi consécutifs à un déficit

de confiance dans les institutions démocratiques (vis-à-vis des dirigeants politiques comme de la science) qui se manifeste notamment par la fracturation de nos territoires et de notre corps social et la propagation des désordres de l'information.

Si la Conférence des présidents d'université est attachée à la dimension nationale de ses établissements, ceux-ci se projettent à l'international tout en développant leur ancrage territorial. La crise a souligné que le rapport au terrain de nos institutions devenait un élément essentiel d'efficacité et de résilience. Elle a modifié notre rapport à l'espace, en montrant que la solidité d'un territoire serait un atout pour le monde qui vient. Elle a mis au centre des enjeux sociaux le rapport entre science et décision publique. L'université, actrice de l'innovation économique et sociale, est **un terrain d'observation, d'ancrage, d'expérimentations et de préfiguration de l'avenir**. Elle constitue à ce titre un investissement pour les pouvoirs publics et privés. **Il faut, dès lors, miser massivement sur les étudiants et les chercheurs pour faire progresser un territoire, du local à l'international, pour valoriser la recherche dans son environnement, et nourrir un récit positif sur le savoir, la connaissance et leur rôle en démocratie. En cela, l'ambition européenne partagée des régions et des universités sera un levier essentiel de la période à venir.**

Les élections régionales du mois de juin 2021 sont l'occasion de formuler, à l'égard de l'ensemble des candidates et candidats, un certain nombre de propositions relatives à ces enjeux, et de consolider les interactions entre les Régions et les universités.

PROPOSITIONS

Sur de nombreux sujets, les liens entre l'université et la région sont complémentaires de ceux que les établissements entretiennent avec la métropole, le département, les villes et bien sûr l'État. Si l'intensité de la relation dépend du poids des histoires locales et de la densité du tissu universitaire, la confirmation d'une déclinaison régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche est essentielle pour accroître la coopération et la solidarité infra-territoriale.

1

Soutenir la jeunesse en impliquant la région dans la vie étudiante et la vie de campus

Le soutien aux étudiants, dans tous les domaines de leur vie, est essentiel. Il constitue un facteur de fidélisation sur un territoire

- Viser, avec l'ensemble des acteurs territoriaux, une offre de service de transport et de tarif adaptée aux étudiants et comprenant notamment la gratuité pour les étudiants boursiers ;
- Soutenir l'équipement des campus en très haut débit numérique, en infrastructures dédiées à la santé des étudiants et à la pratique sportive ;
- Disposer d'une politique à l'échelon régional concertée avec les acteurs (université, CROUS) en matière de logement et de restauration étudiants ;
- Créer un guichet unique, en partenariat avec le CROUS, en matière d'aides et d'accompagnement à l'échelon régional (aide sociale, logement, lutte contre l'isolement, accompagnement psychologique) ;
- Généraliser les dispositifs régionaux de caution bancaire pour les étudiants ;
- Contribuer à l'internationalisation des parcours étudiants en appuyant les politiques de mobilité déployées par les universités.





2

S'appuyer sur les universités pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes, la réinsertion et la formation tout au long de la vie

Les universités sont les principales opératrices de formation, diplômante ou qualifiante, initiale et continue, du bac+1 au bac+8

- Prendre systématiquement en compte l'enseignement supérieur dans les politiques publiques régionales d'emploi (mise en réseau, contrats d'objectifs régionaux notamment de filières) ;
- Sécuriser les parcours professionnels pour les publics fragiles, en lien en particulier avec le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC) qui, dans le cadre du Plan de Relance, se décline au niveau régional ;
- Encourager l'agilité de conception et de mise en œuvre de formations courtes et pas nécessairement pérennes ;
- Identifier à l'échelon régional les domaines pertinents de formations universitaires pour les métiers émergents, en lien avec les besoins des entreprises, des administrations, des citoyens, des jeunes ; soutenir fortement les campus des métiers et des qualifications ;
- Soutenir la formation des publics empêchés ou éloignés de l'emploi.



3

Renforcer l'accès aux études supérieures universitaires et systématiser l'« universitarisation » des formations co-portées avec les régions

La crise invite à repenser les liens avec les futurs étudiants

- Rationaliser les missions d'information et d'orientation, par une meilleure association des universités et un partage des données sur l'emploi, les perspectives d'insertion et les attentes des territoires ;
- Disposer d'une politique d'accompagnement et de réussite des étudiants à destination des publics non-mobiles et/ou éloignés de l'emploi (le développement de diplômes bac+1 et les campus connectés constituent des exemples de leviers souples et opérationnels) ;
- Construire les infrastructures numériques nécessaires au développement des pratiques pédagogiques innovantes et à la réussite des étudiantes sur l'ensemble du territoire régional.

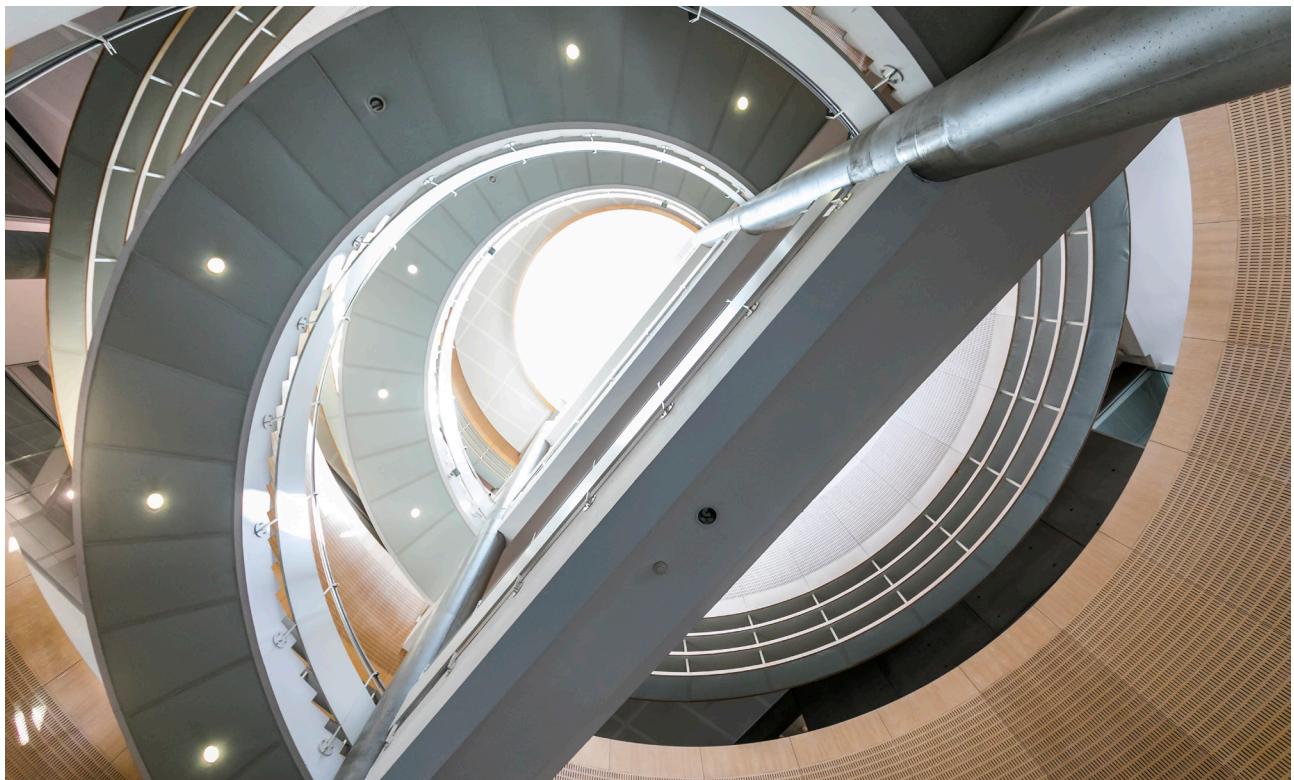
Et parce que la pandémie a montré de forts besoins de recrutement dans les domaines paramédicaux et du « care », et a occasionné une demande accrue de formation chez les jeunes, et en seconde carrière, à tous les niveaux de diplôme :

- Accélérer l'intégration universitaire des formations médicales, paramédicales et sociales ;
- Uniformiser les droits d'inscription des formations paramédicales des instituts publics, et les aligner sur ceux des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur public ;
- Uniformiser le traitement des bourses régionales par un opérateur public tel le CROUS.

Avec l'université, faire de la recherche et de l'innovation un levier d'attractivité du territoire

Les universités sont des actrices économiques importantes des territoires. Ce sont aussi des actrices majeures de la Recherche et Développement et de l'innovation vers les économies du territoire.

- Créer une instance régionale de concertation entre le président de la Région, le préfet de Région, le recteur de Région, les présidents des métropoles, les maires des villes universitaires, les représentants des collectivités territoriales concernées et les présidents d'universités pour développer une vision partagée de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Faire des campus universitaires des démonstrateurs de la transition énergétique. Soutenir, aux côtés de l'État, la réhabilitation énergétique des bâtiments, par des politiques volontaristes et multi-acteurs, au-delà des CPER et dans la continuité du Plan de relance. Intégrer pleinement l'Université, ses personnels et ses étudiants dans les politiques territoriales relatives à la transition écologique et énergétique (plans de mobilité, SRADDET, etc.) et à la cohésion des territoires ;
- Identifier les domaines d'intérêt commun, arrêter de façon concertée les leviers et moyens pour assurer la convergence des politiques régionales et les priorités universitaires : concerter avec les universités l'implantation de projets d'infrastructures et de grands équipements scientifiques ; inscrire dans les politiques régionales la mise en place de structures d'essaimage et de transfert d'innovation adossées aux universités ;
- Soutenir une politique d'accueil de chercheurs à fort potentiel, notamment internationaux, pour aider au rayonnement des universités ; créer des financements dédiés aux disciplines émergentes, susceptibles de générer des transferts de technologies ; contribuer au soutien aux doctorants et aux jeunes docteurs dans l'ensemble des champs disciplinaires ; soutenir l'accueil de chercheurs réfugiés pour lier recherche et solidarité ;
- Concevoir et déployer une politique de rayonnement international du territoire et de ses universités qui maximise son efficacité en rassemblant les forces et en faisant « bloc » ;
- Développer les contrats CIFRE dans les Régions par le recrutement de doctorants dans les administrations régionales. Assurer la promotion de ce dispositif auprès des autres collectivités territoriales et des entreprises, en partenariat avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT).





5

Mettre l'expertise scientifique au service des politiques publiques régionales

La recherche pluridisciplinaire menée dans les universités, sur le temps long comme ad hoc, est au service de la Région sur l'ensemble de ses champs de compétence : tourisme, transport, social, environnement, culture, sport, développement économique, etc. Elle doit être pensée comme une aide à la décision publique et comme le meilleur levier à sa mise en oeuvre.

- Afin d'éviter les fonctionnements en silos, créer, dans chaque Région, une intercommission dédiée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation et regroupant l'ensemble des enjeux de la formation et de la jeunesse, en lien étroit avec les enjeux économiques, d'emploi et de coopération internationale ;
- Solliciter systématiquement l'université et la recherche pluridisciplinaire sur les questions d'intérêt majeur de long terme partagées par la Région et financer des projets démonstrateurs qui testent, en conditions réelles, une intégration entre recherche, formation, innovation et développement territorial durable ;
- Valoriser l'impact économique, social et culturel des universités pour le territoire régional ;
- Promouvoir les débats de société, via les universités, par la diffusion de la culture scientifique auprès des décideurs et de toute la population ; mobiliser des lieux d'échange pour la recherche citoyenne et participative ;
- Faire appel à l'expertise des universités au service d'une stratégie de développement durable déployée à l'échelle régionale, incluant l'évolution des métiers dans le champ de la transition écologique et énergétique et de l'économie circulaire, et répondant aux besoins de formation, de recherche et d'innovation qui y sont associés.



6

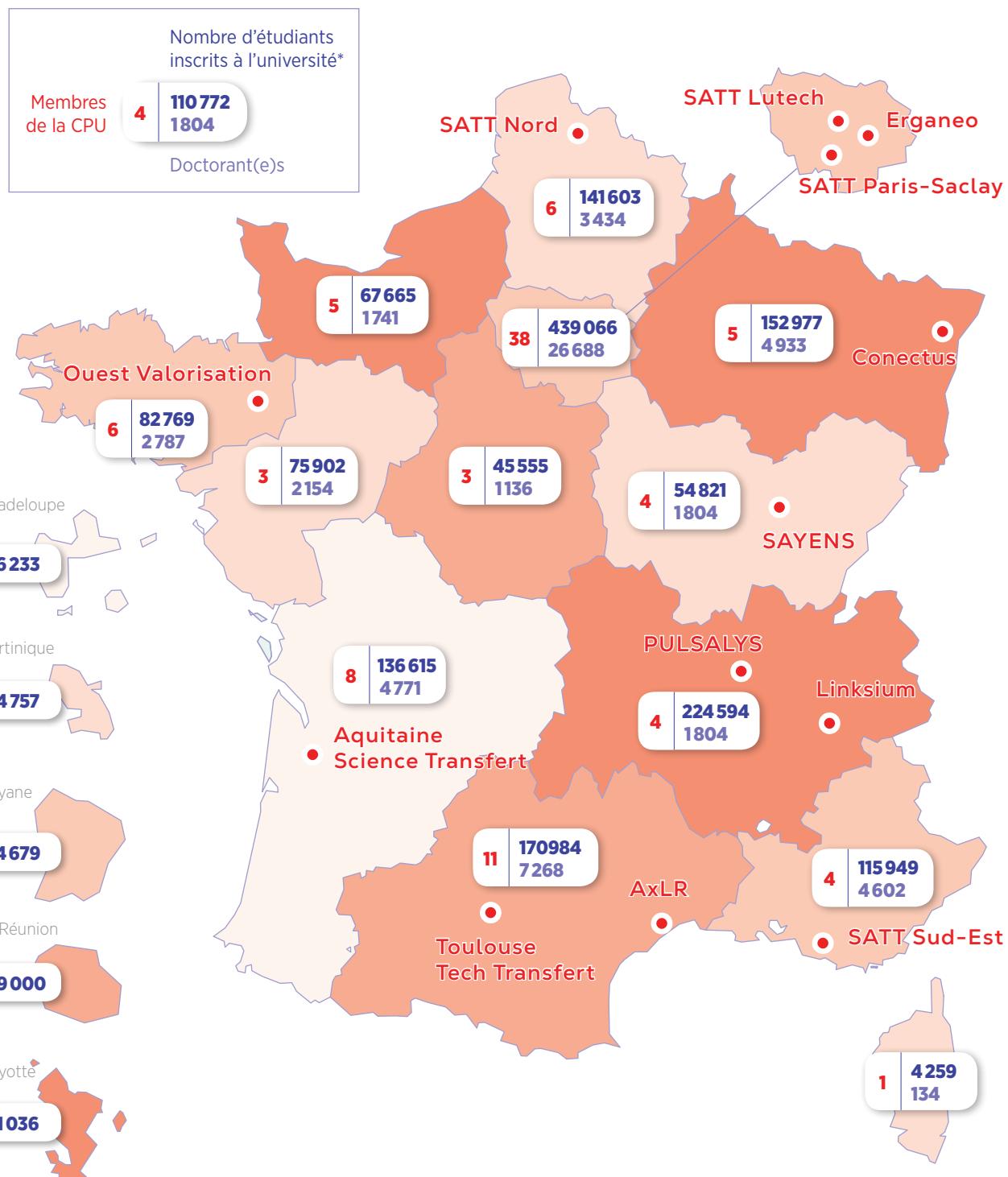
Mettre l'ambition européenne au cœur des territoires

Il s'agit aussi de promouvoir une ambition européenne partagée pour les régions et les universités, en tirant avantage de deux constats simultanés : l'ancrage territorial des universités et des centres de recherche devient de plus en plus un argument de notoriété à l'échelle européenne. Parallèlement, le cadre régional, son environnement et ses ressources comptent de plus en plus dans l'attractivité des établissements au niveau européen.

- Avoir une vision stratégique et partagée de l'utilisation des fonds FEDER ;
- Renforcer le réseau d'influence et de veille français à Bruxelles en le coordonnant mieux, au niveau de la Maison de la recherche et de l'innovation française, avec les Maisons des Régions. Renforcer la dimension enseignement supérieur, recherche et innovation des Maisons des Régions. Proposer que ces moyens soient augmentés et bonifiés quand il existe une coopération entre universités européennes, avec les autres établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche. Coordonner le financement de cabinets spécialisés dans le montage de projets européens, ainsi que l'aide au lobbying et au portage de projets européens à l'échelle régionale ;
- Soutenir les politiques d'alliance et de coopération européenne entre établissements permettant de financer des appels d'offres sur les projets innovants et de soutenir la mobilité étudiante notamment des doctorants ;
- Financer pour partie des projets de recherche transfrontaliers en lien avec des projets Interreg, les élargir aux coopérations européennes.

L'université, vecteur d'innovation et de développement de tous les territoires

La formation à la recherche et par la recherche dispensée par l'université à tous les niveaux de qualification fait d'elle le vecteur d'innovation et de développement de tous les territoires. C'est ce qu'illustrent à la fois le nombre de nos étudiants, des doctorants de nos établissements, ainsi que l'implantation sur les territoires des SATT, en lien avec 150 000 chercheurs pour un accès privilégié aux innovations des laboratoires publics.



1 membre de la CPU par DOM
636 doctorant(e)s au total

*Effectif 2018-2019

**Conférence des présidentes
et présidents d'université**

103, boulevard Saint-Michel
75005 Paris
01 44 32 90 00

Linkedin

Conférence des
présidents d'université – CPU

Twitter

@CPUUniversite

Instagram

@cpu_Universites

Facebook

Conférence des présidents d'université



www.cpu.fr